
CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 7 juillet 2016

Message n° 6

Demande de crédit de CHF 50'000.00 pour l'étude et la réalisation d'une zone 30km/h sur la Route des Petits-Quartiers

Introduction

Suite à la demande de différents bordiers, le Conseil communal a décidé d'étudier et de réaliser une zone 30km/h sur la Route des Petits-Quartiers.

L'étude et la réalisation doivent notamment permettre :

- de définir l'emprise de la zone 30km/h ;
- de limiter la vitesse à 30km/h ;
- de limiter le volume de trafic sur ce tronçon ;
- de limiter le nombre de véhicules lourds en transit.

Pour ce faire, la commune souhaite mettre en place, dans un premier temps, des aménagements provisoires qui permettront de répondre au mieux aux objectifs souhaités. Le caractère provisoire desdits aménagements permettra de vérifier leur efficacité.

Descriptif technique

L'étude permettra de définir l'emplacement des portes d'entrée et la fin de la zone 30km/h ainsi que le type de modération de trafic à planter. Sachant que nous sommes dans un quartier résidentiel, des modérations de trafic de type « dos d'âne » ne seraient pas indiquées au vu du bruit qu'elles engendrent. Des modérations de type « rétrécissement » seraient mieux adaptées à la typologie de la zone et devraient avoir un effet similaire.

Après validation de l'étude par le Canton, une mise en place provisoire des éléments de circulation sera effectuée. Ces aménagements seront adaptables et modulables si nécessaire avant la mise en place d'une solution définitive.

Une nouvelle demande de crédit sera adressée au Conseil général en cas de mise en place définitive de la solution vérifiée et adoptée par un essai in situ.

La superstructure de la chaussée, l'éclairage public et le réseau d'eau restent inchangés pour cette phase provisoire.

Coût des travaux

Devis général des travaux	CHF	40'000.00
Honoraires des mandataires	CHF	8'000.00
Divers et imprévus	CHF	2'000.00
Total TTC	CHF	50'000.00

Demande de crédit

Le crédit de CHF 50'000.00, prévu au poste 620.501.59 du budget d'investissements 2016, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers

Amortissement	10 % de CHF 50'000.00	CHF 5'000.00
Intérêts	2 % de CHF 50'000.00	CHF 1'000.00
Charge financière annuelle		CHF 6'000.00

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 50'000.00 pour l'étude et la réalisation d'une zone 30km/h sur la Route des Petits-Quartiers.

Mai 2016

Le Conseil communal